

**SEMAINE DE
L'ARCHITECTURE**
en Loire-Atlantique
2013

1

MÉDIATHÈQUE

Rue Saint-Pierre à HÉRIC

Programme

Construction d'une médiathèque
Hall-accueil-presse
Espace de lecture 200 m²
Espace heure du conte
Espace d'animation
Patio-jardin de lecture
Ateliers
Salle de repos
Administration

Maîtrise d'œuvre

L'ATELIER DE LA MAISON ROUGE
architectes mandataires - Nantes
ECGG - économiste - Vertou
TUAL - fluides - Rezé
EVEN - structures - Angers
ACOUSTIBEL - acoustique - Chavagne

Maîtrise d'ouvrage

Commune de Héric

Surface

SHON : 550 m²

Coût des travaux

861 432 € HT (bâtiment)

Réalisation

Décembre 2012





Depuis le patio-jardin intérieur en cours d'aménagement - vue en transparence sur l'espace « heure du conte » et vers la rue du Bon Secours.

La commune a choisi le site de l'ancienne caserne de pompiers, en continuité de la place du Marché et en centre-ville, pour accueillir la nouvelle médiathèque. Les élus ont retenu ce site d'implantation lors d'une étude de développement urbain, qu'ils ont initiée avec l'aide du CAUE de Loire-Atlantique puis réalisée avec les agences d'urbanisme, Atelier du Lieu, et de paysage, Agence 7 Lieux.

La médiathèque fait face à la façade végétale du parc Saint-Jean. A l'ouest, elle est implantée en retrait de la rue du Bon Secours pour prolonger un cheminement piéton, depuis le foyer de la Perrière jusqu'à la chapelle. A l'est, l'entrée de la médiathèque est mise à distance de la place du Marché par la création d'un jardin.

Le volume du bâtiment est extrêmement compact, marqué par deux pentes végétalisées qui culminent au centre des façades ouest et est, sur la rue du Bon Secours et sur la place du Marché. La façade est, non linéaire, est caractérisée par deux axes, qui lui donnent « du ventre » au niveau de l'entrée. Ces axes reprennent les alignements sur

les bâtiments existants : la Poste au sud, la maison de l'enfance au nord. Les baies principales sont traitées « en creux », à l'inverse des parties pleines des façades, simplement maçonnées, lisses et blanches. Ces creux sont ornés d'un parement métallique perforé dont le motif évoque des enluminures du XIII^e siècle et donne à la médiathèque son identité.

Les principaux matériaux de la médiathèque sont les suivants :

- ▶ Murs en maçonnerie, enduit et peinture blanche.
- ▶ Creux des façades revêtus, sur les faces latérales et en sous-toiture, en lames d'aluminium naturel perforé (motif enluminure). Ce parement habille également la façade avant du nouveau transformateur électrique voisin.
- ▶ Menuiseries en aluminium laqué gris, vitrages avec « motif enluminures » en adhésif.
- ▶ Toitures végétalisées.

L'organisation de l'équipement est volontairement compacte. Les

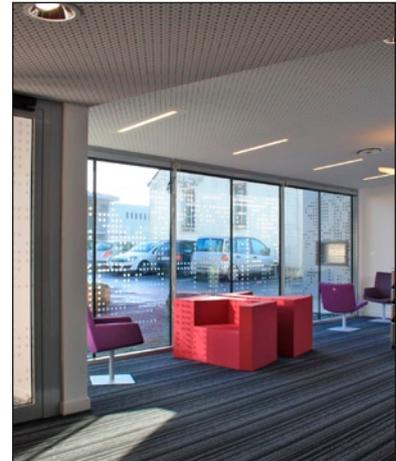
circulations et les dégagements sont réduits au strict minimum. Les espaces s'organisent autour d'un jardin de lecture intérieur, pivot de la médiathèque.

L'enluminure* met en valeur un contenu et lui donne un aspect plus attrayant. Nous suggérons que ces creux qui ornent les façades de la médiathèque deviennent l'illustration, l'avant-propos, peut-être l'exposé de son activité. Au même titre que des enluminures, ces creux sont un repère qui accompagne et guide l'usager.

ENLUMINURE : n. f. - XII^e ; de enluminer
1• Art d'enluminer. L'enluminure au Moyen Age. **2**• Lettre peinte ou miniature ornant d'anciens manuscrits, des livres religieux. « On trouve dans les vieux missels de naïves enluminures » (Daud.) **3**• littér. Coloration brillante (du visage) [Nouveau Petit Robert, Paris, ed. 2000]



La façade sur la place.



La salle de lecture.

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Conformément à la législation, la conception architecturale du bâtiment s'inscrit dans une démarche environnementale qui est caractérisée par les aspects suivants :

- ▶ Sa relation harmonieuse avec l'environnement urbain existant et le respect de la trame du nouvel espace public proposé par l'urbaniste en charge de l'aménagement du secteur.
- ▶ L'intégration d'un nouveau transformateur électrique en remplacement d'un transformateur existant dans l'espace public.
- ▶ Une étude en concertation avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'usage.
- ▶ La compacité du plan et des volumes : absence de circulations (surfaces chauffées = surfaces utiles), accessibilité des équipements.
- ▶ L'éclairage naturel par les multiples orientations dont celles du jardin de lecture au centre.
- ▶ L'éclairage artificiel « basse consommation ».
- ▶ Une couverture végétalisée (gestion des eaux pluviales (EP) et confort thermique d'été).
- ▶ L'optimisation des consommations énergétiques (pompe à chaleur air-air), centrale de ventilation double-flux, planchers chauffants « basse température ».
- ▶ La qualité acoustique des espaces intérieurs et la protection extérieure.

D'après textes « Atelier de la Maison Rouge » architectes.

